



Distr. générale
23 mai 2018
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Huitième session

New York, 1^{er}-3 août 2018

Point 12 de l'ordre du jour provisoire*

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui sera disponible sur le site du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/8th-Session/>) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les progrès accomplis par le Groupe de travail pour rendre l'information géospatiale disponible et exploitable aux fins de la production d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de l'évaluation de la suite donnée au principe clef du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser personne de côté.

Synthèse du rapport

À sa septième session, tenue à New York du 2 au 4 août 2017, le Comité d'experts a adopté la décision 7/109, dans laquelle il a reconnu que, grâce à ses compétences dans les domaines tant géospatial que statistique, le Groupe de travail était bien placé pour faciliter et appuyer un « écosystème de données » qui favorise la mise en place, de l'échelon local à l'échelon mondial, d'un système d'information accessible, ouvert et compatible permettant de mesurer et de surveiller la réalisation des objectifs de développement durable et d'en suivre les avancées chaque année. Dans cette même décision, le Comité a également reconnu que le secteur de l'information géospatiale mondiale était novateur et en constante évolution, de nouvelles technologies, méthodes et procédures ayant vu le jour, et est convenu à cet égard que les principaux écueils que continuaient de rencontrer les États Membres avaient trait à la disponibilité et la

* E/C.20/2018/1.



qualité des données, et que ces dernières, lorsqu'elles étaient disponibles, devaient aussi être accessibles, cohérentes et viables aux fins de la production d'indicateurs fournissant des informations sur les objectifs et les cibles arrêtés, conformément aux priorités et aux besoins déterminés au niveau national.

Dans son rapport, le Groupe de travail fournit des informations sur les progrès accomplis pour faire en sorte que le secteur de l'information géospatiale mondiale continue d'apporter des contributions rigoureuses et pertinentes à la réalisation des objectifs de développement durable. Dans cette optique, un plan de travail révisé a été établi pour la période biennale 2018-2019, qui s'appuie sur les travaux et résultats antérieurs du Groupe de travail et met l'accent sur l'élaboration et la fourniture de directives concernant la ventilation des données par zone géographique et la consolidation de données géocodées du niveau de l'unité. Le Groupe de travail s'emploie à mettre au point des directives supplémentaires à l'intention de la communauté statistique sur les approches à privilégier pour tirer parti des séries temporelles de données d'observation de la Terre par satellite prêtes à être exploitées, fournies par les agences spatiales participant à ses travaux. Le rapport contient les principales conclusions de la quatrième réunion du Groupe de travail, tenue à New York en décembre 2017, ainsi que des réunions en ligne organisées ultérieurement.
